

Consultations publiques
Évaluation environnementale stratégique
sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures

Présenté par Attention Fragîles

Au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Dans le cadre de la séance de consultations publiques
tenue aux Îles-de-la-Madeleine le 18 novembre 2015



Table des matières

INTRODUCTION.....	2
1. PRESENTATION DE L'ORGANISME : ATTENTION FRAGÎLES	3
2. PROCESSUS D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATEGIQUE SUR LES HYDROCARBURES...4	
3. LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET LES HYDROCARBURES	5
3.1 Les Îles-de-la-Madeleine, un territoire et un environnement fragile.....	5
3.2 Historique : hydrocarbures, consultations et concertation	6
3.3 Impacts liés à la dépendance aux hydrocarbures de l'archipel.....	10
3.1 Les Îles-de-la-Madeleine, milieu non propice à l'exploitation des hydrocarbures	11
4. LE GOLFE DU SAINT-LAURENT ET L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES. 13	
4.1 Préoccupations locales et absence d'acceptabilité sociale.....	13
4.2 Fragilité et importance des écosystèmes côtiers et marins	14
4.3 Difficile cohabitation avec les principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme	16
4.4 Capacité d'intervention insuffisante en cas de déversement	16
4.5 Nécessaire concertation : le golfe St-Laurent partagé entre cinq provinces	18
RECOMMANDATIONS	20

Introduction

Les enjeux liés aux hydrocarbures occupent une place importante, depuis de nombreuses années, dans les préoccupations et les débats sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine : présence de la centrale thermique, projets de forage terrestre et dans le golfe du Saint-Laurent, sacs de mazout enfouis sous les dunes suite au naufrage de l'Irving Whale, puits contaminés de la SOQUEM ou encore déversement d'hydrocarbures au port de Cap-aux-Meules suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec. Les hydrocarbures ont déjà laissé leurs traces indélébiles dans notre environnement fragile et pourraient transformer davantage, et à jamais, le visage des Îles-de-la-Madeleine et le mode de vie des Madelinots. Au cours des années, de nombreux processus de consultations ont été menés notamment sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine, ce qui a permis aux organismes et aux citoyens de l'archipel de faire entendre leurs préoccupations sur ces enjeux.

Notre réflexion, présentée dans ce document, portera principalement sur les enjeux liés aux hydrocarbures sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine ainsi que dans le golfe du Saint-Laurent que notre organisme suit assidument depuis plusieurs années. Notre engagement et notre participation à la Table de concertation sur les hydrocarbures des Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'au sein du comité d'orientation de la Coalition Saint-Laurent nous ont permis notamment d'approfondir nos connaissances dans cet épineux dossier et de dégager une position que nous vous partageons dans le cadre des consultations publiques menées dans le cadre de l'Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures.

1. Présentation de l'organisme : Attention Fragîles

Attention Fragîles est un organisme à but non lucratif issu d'un mouvement citoyen et créé en 1988. Premier organisme environnemental aux Îles-de-la-Madeleine, Attention Fragîles a toujours eu comme mission principale la protection de l'environnement de l'archipel et la mise en valeur de son patrimoine naturel. Par sa mission, il contribue à la responsabilisation environnementale de la population, des acteurs du développement et des visiteurs des Îles-de-la-Madeleine en réalisant, en soutenant ou en encourageant des comportements respectueux de l'environnement.

Par le soutien, la sensibilisation, la représentation, l'éducation, la recherche et le travail terrain, Attention Fragîles travaille avec plus de 25 partenaires et intervenants du milieu. Notre mandat et notre champ d'action, ainsi que l'expertise que nous avons développée, sont reconnus par l'ensemble de nos partenaires locaux et régionaux. La présence d'Attention Fragîles a contribué à revitaliser le milieu de vie madelinot, a apporté du support aux citoyens et aux organismes madelinots et a grandement contribué à faire reconnaître l'apport considérable du secteur de l'environnement dans l'économie et le développement des Îles-de-la-Madeleine.

En tant qu'organisme fondateur et membre du comité d'orientation de la Coalition Saint-Laurent (CSL), nous endossons également les positions énoncées dans le mémoire présenté par la CSL.

2. Processus d'évaluation environnementale stratégique sur les hydrocarbures

Nous souhaitons, d'entrée de jeu, émettre quelques préoccupations en regard du processus de la présente évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures. La prise en compte de ces aspects nous apparaît incontournable, car il en va de la crédibilité même du processus et des décisions qui en découleront.

- Délais alloués pour l'ensemble du processus trop courts : Les courts délais associés à l'ensemble du processus et particulièrement aux séances de consultations publiques laissent très peu de temps aux groupes et aux citoyens pour se préparer adéquatement et intervenir lors de ces consultations et représentent une entrave majeure au processus de consultation. En effet, les présentes consultations ont été annoncées le 16 octobre, alors que les documents de consultation et seulement une partie des études ont été rendus publics le 28 octobre dernier, soit moins de trois semaines avant le début de ces consultations. Ces éléments nous apparaissent également comme un frein à une réelle participation citoyenne et à la conduite d'un débat public éclairé sur la question.
- Informations relatives au dossier incomplètes en début de processus : Au moment du début des consultations publiques, 18 études complémentaires, soit le quart de la documentation, n'étaient toujours pas disponibles. Il est quand même questionnable d'être consultés sur de la documentation qui n'a pas été rendue publique. Cela nous fait d'ailleurs nous questionner sur l'urgence réelle de mener des consultations à la hâte à ce moment-ci du processus. N'aurait-il pas été préférable d'attendre la fin de toutes les études en cours et de s'assurer d'une révision par les pairs et de leur transmission dans des délais raisonnables, avant d'enclencher un processus de consultations publiques?
- Manque d'impartialité que semble démontrer le gouvernement dans ce dossier : Nous sommes également grandement préoccupés par le biais favorable envers le développement de la filière des hydrocarbures que le gouvernement du Québec laisse transparaître. À notre sens, le but premier d'une Étude environnementale stratégique devrait être avant tout permettre d'évaluer la pertinence de l'implantation d'une nouvelle filière, soit d'ouvrir un débat de société en regard de la question d'engager ou non le Québec sur la voie de l'exploitation et l'exploration des hydrocarbures, et non pas uniquement sur les conditions et les mesures d'atténuation qui devraient y être associées.

Pour toutes ces raisons, le processus d'évaluation environnementale stratégique, tel qu'il est mené actuellement, est extrêmement décevant et suscite de nombreuses préoccupations sur les suites qui seront données.

3. Les Îles-de-la-Madeleine et les hydrocarbures

Les Îles-de-la-Madeleine représentent un territoire unique au Québec avec un environnement particulier et vulnérable à différents risques naturels et anthropiques. Les enjeux liés aux hydrocarbures occupent une place importante, depuis de nombreuses années, dans les préoccupations et les débats sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. De nombreux processus de consultations ont d'ailleurs été menés dans l'archipel au cours des dernières années.

3.1 Les Îles-de-la-Madeleine, un territoire et un environnement fragile¹

L'archipel des îles de la Madeleine est isolé en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, à quelques centaines de kilomètres des provinces atlantiques et de la péninsule gaspésienne. Il comprend une quinzaine d'îles et d'îlots dont sept sont reliés par des cordons de sable, et huit sont habités. La densité d'occupation du territoire est très forte, vu son exiguïté. En période estivale, plus de 50 000 visiteurs partagent, avec 13 000 Madelinots, une superficie terrestre de 202 km².

Le territoire comprend deux municipalités, celles des Îles-de-la-Madeleine et de Grosse-Île qui comptent respectivement 96 % et 4 % de la population. Ces municipalités sont regroupées au sein de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine. Toujours d'un point de vue administratif, le territoire est considéré telle une partie de la grande région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces deux entités étant complètement distinctes sur les plans géographique, culturel, économique, social et biophysique, cet amalgame ne peut reposer sur des bases solides ou cohérentes, ce qui accentue la vulnérabilité du territoire et de ses communautés. Ces aspects réaffirment un constat reconnu par de nombreuses instances, sur la nécessité pour l'archipel de se doter d'une vision et de moyens financiers et humains assurant une plus grande autonomie d'intervention à l'échelle du territoire.

Le milieu naturel de l'archipel est fortement influencé par le climat maritime et par la dynamique d'échanges entre le Saint-Laurent et l'océan Atlantique. Les vagues et vents forts, les brouillards fréquents et la douceur du climat conditionnent de façon toute particulière la végétation des Îles, qui s'apparente davantage, avec ses forêts rabougries et ses écosystèmes dunaires, à celle des plaines côtières atlantiques. De longs champs dunaires érigés progressivement entre les îlots rocheux créent un environnement propice à une faune et une flore uniques au Québec. Ces milieux dunaires, en plus d'assurer le lien routier et la distribution de l'énergie entre les îles, sont à l'origine de la formation de lagunes et de bassins peu profonds qui maintiennent des échanges avec la mer et permettent notamment le développement d'habitats très riches en biodiversité. Les zones urbanisées sont construites sur des noyaux rocheux de faible relief, constitués de deux couches géologiques principales surmontant des diapirs de sel. La couche supérieure est composée principalement de grès rouge et de grès gris-vert, reconnus pour leur friabilité. Les milieux côtiers terrestres et marins, fortement exposés aux vents et vagues de tempêtes, sont très dynamiques, et en constante évolution. Dans le contexte des changements

¹ Attention FragÎles, (2012). *Plan stratégique d'intervention en environnement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine*. – Portrait du territoire - [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/>

climatiques, cette évolution apparaît de plus en plus rapide, ce qui prescrit un renforcement toujours plus grand de notre capacité à y faire face et s'y adapter.

Les activités économiques, surtout axées sur la pêche et le tourisme, reposent en grande partie sur la qualité des paysages, de l'eau, des habitats marins. Cette situation interpelle les élus et les résidents non seulement à poursuivre la diversification des activités et à maintenir un certain niveau d'activités tout au long de l'année, mais aussi à veiller au maintien et au renouvellement des écosystèmes et des ressources qui supportent une grande partie de la vie socio-économique de l'archipel.

3.2 Historique : hydrocarbures, consultations et concertation

Un moratoire sur l'exploration et l'exploitation pétrolière dans la portion québécoise du golfe du Saint-Laurent est en place depuis 1997. Ce moratoire, instauré par le gouvernement du Québec, avait alors entraîné la suspension des permis d'exploration dans le golfe du côté du Québec. Ce moratoire n'étant en vigueur que dans la portion québécoise du golfe, un permis d'exploration sur la partie terre-neuvienne de la structure géologique d'Old Harry est accordé en 2001 à la compagnie Corridor ressources par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers.

En 2002, la division pétrole et gaz Hydro-Québec rend public son *Plan d'exploration pétrole et gaz naturel au Québec 2002-2010* et manifeste son intention d'effectuer des levés sismiques dans l'estuaire et dans la portion québécoise du golfe du Saint-Laurent. Des groupes environnementaux, des scientifiques ainsi que des représentants de l'industrie de la pêche et du tourisme se montrent alors préoccupés face à la réalisation de ces levés sismiques².

Aux Îles-de-la-Madeleine, des groupes et des citoyens manifestent également leurs inquiétudes face aux projets d'exploration d'hydrocarbures et de levés sismiques dans le golfe du Saint-Laurent. À partir de 2003, des organismes commencent à se regrouper en vue de former un comité lié aux enjeux des hydrocarbures. Puis, au début de l'année 2004, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine crée officiellement le Comité de travail sur les hydrocarbures regroupant une quinzaine d'organismes sociaux, économiques et environnementaux. L'organisme Attention Fragîles participe aux travaux de ce comité dès sa création.

En 2004, le gouvernement du Québec, face aux nombreuses inquiétudes de groupes et de citoyens, mandate le Bureau d'audience publique en environnement pour réaliser des audiences publiques sur *Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*. Une des séances de consultation avait alors eu lieu aux Îles-de-la-Madeleine et de nombreux groupes et citoyens y avaient participé, dont l'organisme Attention Fragîles. Le rapport du BAPE concluait que ces levés sismiques pouvaient avoir des conséquences à long terme sur l'intégrité écologique du Saint-Laurent, de même que sur les pêches et le tourisme. La commission recommandait alors au gouvernement du Québec de procéder à une évaluation environnementale stratégique avant d'autoriser tout projet d'exploration

² Bureau d'audiences publiques en environnement, (2004). *Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*, [En ligne] : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape193.pdf>

pétrolière en mer. La commission était également d'avis que les communautés insulaires et côtières de l'estuaire et du golfe devaient participer à l'établissement des orientations énergétiques susceptibles de modifier leur mode de vie avant que toute activité pétrolière ne soit menée.³

En 2008, les préoccupations liées à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures refont surface aux Îles-de-la-Madeleine, suite à l'octroi, à la compagnie Gastem, d'un permis d'exploration gazière en milieu terrestre dans l'archipel. La présentation du projet potentiel de forage par la compagnie suscite alors de nombreuses inquiétudes et protestations de la part de citoyens et de groupes de l'archipel.

En 2009, le gouvernement du Québec lance un vaste programme d'ÉES sur les hydrocarbures dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Une première étude (ÉES1), réalisée par AECOM-Tecsult, s'est penchée sur l'estuaire et le nord-ouest du golfe et est arrivée à la conclusion générale que, compte tenu des nombreuses activités humaines et du contexte biologique, « *Ce bassin serait peu propice à la tenue d'activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières.* »⁴. Le gouvernement du Québec a été prompt à réagir et, dès juin 2011, il adoptait la *Loi limitant les activités pétrolières et gazières*, loi qui interdisait de façon permanente les activités pétrolières et gazières dans le Saint-Laurent à l'ouest de l'île d'Anticosti.

En 2009, à la demande d'Attention Fragîles de relancer les travaux du Comité sur les hydrocarbures qui s'étaient arrêtés depuis quelques années, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine réunit à nouveau les principaux intervenants socioéconomiques de l'archipel au sein d'une entité encore active aujourd'hui, qui porte depuis 2011 le nom de Table de concertation sur les hydrocarbures, remplaçant le comité de travail sur les hydrocarbures.

En 2010, le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine adopte une résolution demandant un moratoire sur l'exploitation et l'exploration des hydrocarbures en milieu marin dans tout le golfe du Saint-Laurent et que ce moratoire permette la réalisation des actions suivantes :

- Réexamen des cadres législatifs fédéral et provinciaux ;
- Entente de réciprocité entre les provinces riveraines visant une harmonisation du cadre, des mesures et des processus de mise en valeur des hydrocarbures ;
- Évaluation et révision des mesures de contingences advenant tout déversement ;
- Réalisation d'une analyse de la valeur économique des ressources du golfe du Saint-Laurent.

Plusieurs autres organismes des Îles-de-la-Madeleine et de la région, dont l'organisme Attention Fragîles, la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et la Fédération québécoise des municipalités adoptent également des résolutions allant en ce sens.

³ Bureau d'audiences publiques en environnement, (2004). *Les enjeux liés aux levées sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*, [En ligne] : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape193.pdf>

⁴ AECOM-Tecsult, (2010). *Évaluation environnementale stratégique de la mise en valeur des hydrocarbures dans le bassin de l'estuaire maritime et du nord-ouest du golfe du Saint-Laurent – Rapport préliminaire en appui aux consultations*, [En ligne] : http://www.mern.gouv.qc.ca/publications/energie/ees/EES1_Rapport_preliminaire.pdf

Toujours en 2010, l'organisme Attention Fragîles, en collaboration avec la Fondation David Suzuki, la SNAP Québec et Nature Québec, participe à la création de la Coalition Saint-Laurent. La Coalition Saint-Laurent est une coalition interprovinciale qui réclame un moratoire sur tous les projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Elle regroupe 85 organisations membres issues de tous les secteurs d'activités économiques (pêche, tourisme, élus, ONG, etc.) et plus de 5000 citoyens, non-autochtones et des Premières Nations.

En 2011, l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine organise le forum interprovincial *Exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent : préoccupations des communautés côtières*. Ce forum réunit une centaine d'intervenants issus des milieux sociaux, économiques et environnementaux et provenant des cinq provinces du golfe. À l'issue de ce forum, les participants définissent plusieurs principes directeurs à prendre en considération concernant le développement des hydrocarbures en milieu marin :

- la reconnaissance des industries de la pêche et du tourisme comme porteuses de notre économie ;
- la nécessaire approche de précaution ;
- l'écosystème unique que constitue le golfe du Saint-Laurent ;
- l'obligation d'opter pour une approche intégrée et la non-urgence d'agir ;
- la présence de l'État, en termes de réglementation et comme garant du patrimoine ;
- la nécessité de définir les mécanismes de consultations des collectivités concernées⁵.

La seconde ÉES en milieu marin (ÉES2), confiée par le gouvernement du Québec à la firme GENIVAR, concerne la partie restante du golfe du Saint-Laurent non couverte par l'ÉES1, soit les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la baie des Chaleurs. En 2011, des consultations publiques sont menées, notamment aux Îles-de-la-Madeleine, plusieurs citoyens et organismes, dont Attention Fragîles y prennent part. Après près de trois ans de travail, le rapport final de l'ÉES » est rendu public en 2013 et pose des constats particulièrement sévères :

- il y a des lacunes de connaissances scientifiques majeures ;
- l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous ;
- le niveau de préparation à un accident important n'est pas adéquat ;
- il ne faut plus travailler en silo, mais considérer le golfe du Saint-Laurent comme un tout, etc.⁶

En 2012, la firme AMEC se déplace aux Îles-de-la-Madeleine dans le cadre de la *Mise à jour de l'étude environnementale de la zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve et du Labrador*, mandatée par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers. La formule de consultation est critiquée par de nombreux participants et intervenants, dont Attention Fragîles, la Coalition Saint-Laurent et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Le rapport final de cette mise à jour de l'ÉES sur la portion terre-neuvienne du golfe est rendu public en 2014, on y soulève les préoccupations énoncées par

⁵ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, (2011). *Rapport du Forum - Exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent : préoccupations des communautés côtières*.

⁶ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. [En Ligne] : http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf

les communautés côtières consultées dans les cinq provinces du golfe ainsi que des mesures d'atténuation à mettre en place⁷.

En 2013, suite à la demande de nombreux citoyens et organismes, dont Attention Fragîles et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le gouvernement du Québec annonce la tenue d'un BAPE sur *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*. Des consultations publiques sont alors menées aux Îles-de-la-Madeleine et plusieurs citoyens et organismes, dont Attention Fragîles, viennent y partager leurs préoccupations, notamment en regard du projet potentiel d'exploration gazière en milieu terrestre dans l'archipel présenté par la compagnie Gastem. Le rapport du BAPE rendu public quelques mois plus tard reconnaît le caractère irremplaçable des nappes phréatiques aux îles de la Madeleine, comme unique source d'eau potable de l'archipel, et leur grande vulnérabilité à la contamination.⁸

Toujours en 2013, dans le cadre de la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, des consultations publiques ont été menées dans différentes régions du Québec, dont aux Îles-de-la-Madeleine. De nombreux citoyens et organismes de l'archipel y ont participé, dont Attention Fragîles. Différentes préoccupations en regard de la situation énergétique particulière de l'archipel, de sa dépendance aux hydrocarbures et d'inquiétudes en regard du développement des hydrocarbures en milieu terrestre et dans le golfe du Saint-Laurent ont été exprimées. Dans ce rapport, les commissaires reconnaissent notamment la fragilité du golfe du Saint-Laurent et recommandent une concertation des cinq provinces du golfe et du gouvernement fédéral pour établir, entre autres, un cadre intégré d'évaluation environnementale et de consultation.⁹

En 2015, dans le cadre de consultations particulières tenues aux Îles-de-la-Madeleine par visioconférence sur la nouvelle Stratégie énergétique du gouvernement du Québec, les organismes des Îles-de-la-Madeleine ont réitéré leurs préoccupations et enjeux liés à cette question. Puis, les consultations publiques menées dans le cadre de l'ÉES sur les hydrocarbures sont annoncées en octobre 2015, nous menant aux présentes séances de consultations, auxquelles nous prenons part, quelques semaines plus tard... Le dossier hydrocarbure faisant partie des dossiers que notre organisme, Attention Fragîles, suit activement depuis de nombreuses années, il était incontournable que nous prenions également part, une fois de plus, à la démarche en cours.

⁷ L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, (2014). *Zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve et du Labrador. Mise à jour de l'évaluation environnementale. Rapport final*. [En ligne] : <http://www.cnlopb.ca/pdfs/wnlsea/wnlseafr.pdf>

⁸ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2013). *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*, Rapport d'enquête et d'audience publique, [En ligne] : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape297.pdf>

⁹ Lanoue, R. et Mousseau, N. (2014). *Maîtriser notre avenir énergétique*, Rapport Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, [En ligne] : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/Rapport-consultation-energie.pdf>

3.3 Impacts liés à la dépendance aux hydrocarbures de l'archipel

La quasi-totalité de la demande énergétique de l'archipel est dépendante des hydrocarbures. Cette différence importante entre l'archipel et la majeure partie du territoire québécois découle notamment du fait que les Îles-de-la-Madeleine constituent un réseau autonome alimenté entièrement par une centrale thermique. La grande utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel, en matière de production électrique, de chauffage résidentiel, de transport terrestre, maritime ou aérien et d'utilisation commerciale ou industrielle, présente à elle seule différents impacts et risques environnementaux. Des risques liés à l'approvisionnement, au débarquement au quai, au transport et à l'entreposage de ces carburants sont inhérents à cette importante présence d'hydrocarbures. Même si des mesures de sécurité sont prises, nous savons que nous ne sommes jamais à l'abri des risques d'incidents et de déversement, comme le montre le déversement survenu au port de Cap-aux-Meules à l'automne 2014 suite au bris de l'oléoduc d'Hydro-Québec alimentant la centrale thermique. Cet incident a d'ailleurs mis en lumière la capacité d'intervention insuffisante dans l'archipel en cas de déversement d'hydrocarbures. De plus, un an plus tard, la décontamination et la réhabilitation de ce site ne sont d'ailleurs pas encore complétées¹⁰.

L'importante utilisation d'hydrocarbures dans l'archipel est également liée à une forte production de GES per capita. Or, l'enjeu de réduction des GES interpelle particulièrement les Madelinots puisque l'archipel n'est pas à l'abri des conséquences engendrées par les changements climatiques et que des impacts qui s'y font déjà sentir. Les milieux insulaires du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, tels que les îles de la Madeleine, sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques.¹¹ La hausse du niveau de la mer, l'augmentation de l'occurrence de conditions climatiques extrêmes, les tempêtes plus fréquentes et intenses, les grands vents et hautes marées ainsi que la diminution du couvert de glace en période hivernale sont tous des effets pouvant être associés aux changements climatiques qui augmentent le phénomène d'érosion du littoral, les pressions sur les milieux de l'archipel déjà fragiles et comportent de nombreux autres défis pour les Madelinots.

Ces enjeux montrent l'importance de diminuer notre dépendance aux hydrocarbures et leur consommation dans l'archipel. Pour ce faire, nous pouvons miser notamment sur le développement de sources de production d'énergie alternatives, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'utilisation de modes de transport collectifs ainsi que l'électrification des transports. Les caractéristiques (isolement du territoire, réseau autonome de production et de transport d'électricité, petite taille de ce réseau, possibilité de contrôler assez facilement les intrants, présence de sources énergétiques renouvelables) et les défis énergétiques de l'archipel en font un milieu propice au développement de nouveaux modèles et de nouvelles sources de production énergétique alternatives et durables. Différentes avenues novatrices pourraient être explorées pour développer une expertise en ce sens et faire des Îles-de-la-Madeleine un laboratoire et une vitrine pour les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, géothermie, etc.) et la mise en œuvre d'un système énergétique durable.

¹⁰ Radio-Canada (2015). *Cap-aux-Meules : Hydro-Québec construira un oléoduc aérien.* [En ligne] : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/09/11/001-hydro-quebec-cap-aux-meules-plan-remplacement-oleoduc.shtml>

¹¹ Perreault, Mathieu (2013). *Les Îles du Québec vulnérables.* La Presse. [En Ligne] : <http://www.lapresse.ca/environnement/dossiers/changements-climatiques/201309/05/01-4686234-les-iles-du-quebec-vulnerables.php>

3.1 Les Îles-de-la-Madeleine, milieu non propice à l'exploitation des hydrocarbures

Au cours des dernières années, la question de la possible exploration et exploitation des hydrocarbures, en milieu terrestre, avec la présentation en 2008 d'un projet préliminaire de forage gazier par la firme Gastem, est devenue un enjeu préoccupant pour les Madelinots. Les impacts environnementaux et socio-économiques possibles de ce type d'exploitation sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine ont suscité de nombreuses réactions et inquiétudes au sein de la population. Dans le cadre d'un sondage sur différents sujets, mené par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine auprès de ses citoyens, 73,2% répondants se sont d'ailleurs déclarés contre l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre¹². Bien que non scientifique, ce vaste sondage a été réalisé de façon rigoureuse et a permis de constater la non-adhésion d'une partie substantielle de la population au projet de Gastem et sa très faible acceptabilité sociale. Lors des audiences publiques du *BAPE sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*, tenues aux Îles-de-la-Madeleine, en mai et juin 2013, de nombreux citoyens et organisations sont venus présenter leurs réflexions, préoccupations et questions face à l'exploration et l'exploitation gazière dans l'archipel. Les nombreux risques et impacts tant au niveau environnemental que socio-économique ont été soulevés par les différents intervenants et citoyens. L'acceptabilité sociale pour ce type de projet n'était d'ailleurs pas au rendez-vous.

Situées au milieu du golfe du Saint-Laurent, les îles de la Madeleine comportent une étonnante diversité d'écosystèmes interreliés : dunes, tourbières, marais, lagunes, zone littorale, prés, forêts. Les caractéristiques uniques des îles de la Madeleine font en sorte qu'elles abritent de nombreuses espèces rares ou à statut particulier (Pluvier siffleur, Sterne de Dougall, Grèbe esclavon, Bécasseau maubèche, Aster du golfe Saint-Laurent, etc.). On note également la présence de cinq plans d'eau intérieurs d'importance qui supportent une grande biodiversité tout en permettant, pour certains, l'implantation d'une activité maricole florissante et diversifiée. L'eau, en particulier au niveau des nappes phréatiques, contribue en grande partie aux interrelations entre ces divers milieux et toute contamination peut y avoir des répercussions insoupçonnées. L'implantation d'une industrie gazière aux Îles viendrait augmenter la pression sur un milieu déjà fortement sollicité, particulièrement au niveau de l'utilisation du territoire et des nappes phréatiques.

Les nappes phréatiques des îles de la Madeleine représentent l'unique source d'eau potable pour l'ensemble de l'archipel. Elles sont classées de niveau I selon le système de classification des eaux souterraines du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), ce qui se traduit par source irremplaçable.¹³ En effet, elles sont indispensables à toute activité sociale ou économique dans l'archipel et leur grande fragilité n'est plus à prouver. Ces aquifères insulaires, avec leurs caractères hydrologiques particuliers, sont hautement

¹² Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2012). *Sondage sur la satisfaction des citoyens*. [En ligne] : http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/2012-11-08_resultats_sondage.pdf

¹³ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. (2013). Service. Travaux publics. – Eau potable -, [En Ligne] : http://www.muniles.ca/services_travaux_eau_potable.html

vulnérables et déjà soumis à nombre de pressions ou facteurs de risque, particulièrement en saison estivale. Si le pompage d'eau est trop important, elles sont vulnérables aux intrusions de contaminants de surface ou d'eau salée marine. L'augmentation de la population et l'étalement subséquent de l'espace urbanisé imposent une pression accrue sur les aquifères, tout comme l'influx estival de touristes. Des sources de stress d'origine géologique ou climatique, sur lesquelles nous n'avons que peu de contrôle, s'ajoutent à ces impacts humains, tels que l'érosion et le recul des côtes, la hausse du niveau de la mer ainsi que les changements en termes de pluviosité et de couvert hivernal. Ces divers phénomènes viennent réduire peu à peu le volume d'eau douce des nappes phréatiques et imposent des stress supplémentaires sur les réserves d'eau potable irremplaçables de l'archipel.

En ce sens, le rapport du BAPE sur les nappes phréatiques a reconnu le caractère irremplaçable des nappes phréatiques aux îles de la Madeleine, constituant la seule source d'eau potable de qualité, disponible à un coût raisonnable. De plus, ce rapport a également reconnu que ces aquifères sont vulnérables aux intrusions d'eau salée et à la contamination.¹⁴ Le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine reconnaît également l'importance de la protection des nappes d'eau souterraine de l'archipel et affirme qu'aucun compromis n'est possible sur cet aspect.

Pour toutes ces raisons, le territoire des îles de la Madeleine apparaît non propice au développement d'une industrie liée aux hydrocarbures, difficilement conciliable avec la protection de cet environnement riche et fragile et de ses eaux souterraines d'une grande vulnérabilité ainsi qu'avec la vie socio-économique de la population de l'archipel basée sur la qualité des ressources et de l'environnement qui soutiennent ses deux principaux piliers économiques que sont la pêche et le tourisme.

¹⁴ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2013). *Les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière*, Rapport d'enquête et d'audience publique, [En ligne] : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape297.pdf>

4. Le golfe du Saint-Laurent et l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures

Les îles de la Madeleine étant situées en plein cœur du golfe du Saint-Laurent, les impacts des activités qui y sont développées et pratiquées concernent et préoccupent grandement les Madelinots. L'enjeu de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin au large des côtes de l'archipel suscitent donc de nombreuses réactions et inquiétudes auprès de la population madelinienne. Le projet de la firme Corridor ressources de procéder à l'exploration et éventuellement à l'exploitation pétrolière de la structure géologique d'Old Harry située à peine à 80 km des côtes des îles de la Madeleine ainsi que la volonté affirmée par le gouvernement du Québec d'exploiter les ressources pétrolières potentielles de l'Est-du-Québec, notamment dans le golfe Saint-Laurent entretiennent ces inquiétudes.

4.1 Préoccupations locales et absence d'acceptabilité sociale

Dans le cadre d'un sondage sur différents sujets, organisé par la municipalité des Îles-de-la-Madeleine auprès de ses citoyens, 78,4% des répondants se sont déclarés contre l'exploitation des hydrocarbures en milieu marin¹⁵. Ce vaste sondage a permis de constater la faible acceptabilité sociale dans l'archipel des éventuels projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans les eaux du golfe du Saint-Laurent au large des Îles-de-la-Madeleine, notamment en ce qui concerne la structure géologique d'Old Harry.

De plus, le rapport d'étude réalisé par la firme Genivar dans le cadre de l'*Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie-des-Chaleurs (EES 2)*, menée par le gouvernement du Québec et rendu public le 13 septembre 2013, souligne très clairement cette faible acceptabilité sociale. Ce rapport mentionne que les consultations menées en 2011 font ressortir clairement des appréhensions profondes de la part des populations des régions directement concernées par une éventuellement exploration et exploitation des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Ces préoccupations exprimées concernent principalement : les effets potentiels des levées sismiques, les effets d'un éventuel déversement accidentel majeur sur la biodiversité, sur le tourisme et sur les pêcheries, ainsi que les faibles retombées économiques anticipées pour les régions directement concernées.¹⁶

Les consultations publiques menées dans les cinq provinces riveraines du golfe, dans le cadre de la *Mise à jour de l'étude environnementale de la zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve et du Labrador*, menée par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, montre également les importantes préoccupations et l'absence d'acceptabilité sociale des communautés côtières¹⁷.

¹⁵ Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (2012). *Sondage sur la satisfaction des citoyens*. [En ligne] : http://www.muniles.ca/images/Upload/14_accueil/2012/2012-11-08_resultats_sondage.pdf

¹⁶ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. [En Ligne] : http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf

¹⁷ L'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, (2014). *Zone extracôtière de l'ouest de Terre-Neuve et du Labrador. Mise à jour de l'évaluation environnementale. Rapport final*. [En ligne] : <http://www.cnlopb.ca/pdfs/wnlsea/wnlseافر.pdf>

Les Madelinots ont par ailleurs une autre bonne raison d'être préoccupés par l'industrie des hydrocarbures. La mémoire collective est toujours marquée par les 200 à 600 tonnes de mazout contaminé aux BPC ayant souillé 80 km de plages aux Îles-de-la-Madeleine en septembre 1970. Le naufrage du Irving Whale à 100 km des îles de la Madeleine est considéré encore aujourd'hui comme une preuve des dangers des hydrocarbures et de la vulnérabilité de l'archipel situé en plein milieu du golfe. Depuis plus de 40 ans, le souvenir du Irving Whale revient hanter les Madelinots chaque année alors que les tempêtes érodent les dunes et mettent à jour quelques-uns des 200 000 sacs de mazout qui y ont été enterrés à la hâte, à l'intérieur même d'un milieu fragile, sans aucune précaution environnementale, à l'automne 1970.

4.2 Fragilité et importance des écosystèmes côtiers et marins

Les écosystèmes côtiers et marins non seulement supportent directement et de façon essentielle les principales économies de l'archipel (pêche et tourisme), mais fournissent en outre des services de régulation et des services à caractère social jugés essentiels à la vie des Madelinots. Il faut savoir aussi que les écosystèmes côtiers et marins de l'archipel sont déjà extrêmement vulnérables étant donné leur état actuel et les nombreuses pressions naturelles et anthropiques qui s'exercent sur eux (changements climatiques, érosion, circulation et activités récréotouristiques, prélèvement de matériaux granulaires, intensité de l'utilisation, impacts toujours ressentis des surpêches historiques, etc.). Ces écosystèmes sont donc moins résilients : c'est-à-dire moins en mesure de s'adapter aux désordres que causerait un déversement ou aux impacts des techniques de dépollution qui seraient employés (notamment en cas d'utilisation de dispersants chimiques).

Le Plan stratégique en environnement du territoire des îles de la Madeleine identifiait les projets d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent comme une pression potentielle importante sur les écosystèmes dunaires et les milieux côtiers de l'archipel. En effet, les côtes madelinienne seraient particulièrement vulnérables en cas de déversement d'hydrocarbures extracôtiers. De plus, la grande majorité des milieux dunaires sont déjà en déficit sédimentaire; une marée noire (en plus d'accentuer ce déficit lors de la dépollution) mettrait en péril la revalorisation des sables de dragage, une solution privilégiée par les acteurs pour atténuer les effets de l'érosion du littoral.¹⁸

De plus, les eaux du golfe du Saint-Laurent entourant les îles de la Madeleine constituent également un écosystème fragile comportant différentes zones sensibles d'importance biologique. On y trouve plus de 4000 espèces dont plusieurs sont d'intérêt économique, alors que de nombreuses autres sont en péril¹⁹. Le golfe comprend des secteurs immenses d'importance pour les mammifères marins, des zones essentielles et uniques pour certains poissons ainsi que des sites d'importance pour les crustacés et les

¹⁸ Attention FragÎles, (2012). *Plan stratégique d'intervention en environnement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine*. [En ligne] : <http://psie-tim.attentionfragiles.org/>

¹⁹ Coalition Saint-Laurent, (2014). *Golfe 101 – Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent : Faits, mythes et perspectives d'avenir*. [En ligne] : http://www.coalitionssaintlaurent.ca/wp-content/uploads/2014/06/DSF_Golfe_101_Francais_June_4_2014.pdf

mollusques. On y trouve également plusieurs zones d'intérêts pour les oiseaux. Les grandes particularités écologiques du golfe Saint-Laurent en fait même qu'une zone autour des Îles-de-la-Madeleine est actuellement à l'étude pour un projet d'aire marine protégée.

Même le document de consultation de la présente ÉES sur les hydrocarbures reconnaît que :

Le golfe du Saint-Laurent est un écosystème fragile, riche et diversifié qui soutient un grand nombre de services écosystémiques d'importance pour la société. Les diverses ressources de ce système sont la base de bon nombre d'activités anthropiques et présentent, de ce fait, une vulnérabilité aux dommages engendrés par plusieurs de ces activités. D'ailleurs différentes zones d'intérêt écologique et biologique ont été mises en évidence par des organismes, gouvernementaux ou non gouvernementaux²⁰.

Le rapport d'étude de l'ESS 2 mené au Québec relevait de nombreuses lacunes dans l'état actuel des connaissances que ce soit en regard des technologies d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, des composantes des milieux physique, biologique et humain ou des effets environnementaux potentiels ou des déversements accidentels²¹. Ces lacunes doivent être prises en compte dans toute prise de décision concernant d'éventuelles activités d'exploration ou d'exploitation d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. Le principe de précaution est d'abord celui qui devrait primer avant tout dans les décisions concernant l'avenir du golfe Saint-Laurent, particulièrement devant les nombreuses lacunes actuelles.

Dans le cadre de la présente ÉES sur les hydrocarbures, face au constat de l'ÉES concernant les lacunes de connaissances, on reconnaît que certaines connaissances ont été acquises, mais demeurent insuffisantes et que certains champs de recherche doivent encore être développés. Certaines des études complémentaires menées dans le cadre de la présente ÉES reconnaissent également ce manque de connaissances. Les auteurs de l'étude GTE07 soulignent notamment le manque de connaissances sur l'environnement physique du golfe du Saint-Laurent et la nécessité de poursuivre les travaux (études, analyse, compilations, évaluations, etc.) afin de combler ces lacunes (courants, couvert de glace, présence d'icebergs, cueillette annuelle de données, gestion des déversements, etc.). Les conditions météorologiques et océanographiques, le couvert de glace, les courants marins et la profondeur de l'eau dans le secteur d'Old Harry sont des aspects importants à considérer et à étudier selon les auteurs de cette même étude. L'auteur de l'étude GTE09 reconnaît, pour sa part, le manque de connaissances sur l'environnement physique spécifique au secteur d'Old Harry et la nécessité de poursuivre les travaux (études, analyse, compilations, etc.) afin de combler ces lacunes (banquises et icebergs, courants, fonds

²⁰ Gouvernement du Québec, (2015). *Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à Anticosti. Document de consultation*. [En ligne] : <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-Complet.pdf>

²¹ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des Chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. [En Ligne] : http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf

marins, conditions météorologiques, etc.)²².

4.3 Difficile cohabitation avec les principaux moteurs économiques : la pêche et le tourisme

Sur le plan socio-économique, les Îles-de-la-Madeleine, tout comme de nombreuses communautés côtières du golfe, sont fortement tributaires de la pêche et du tourisme. Ainsi, les retombées directes de l'industrie du tourisme sont de près de 70 millions \$ par année, alors qu'elles sont de 80 millions \$ pour l'industrie de la pêche²³. Aussi, plus de 50 000 visiteurs annuellement contribuent à la création de nombreux emplois. Ces deux principaux piliers économiques, au cœur du mode de vie des Madelinots, risqueraient d'être menacés par la venue de l'industrie pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent, qui ne se marie guère avec ceux-ci. La fierté des Madelinots envers leur territoire, tout comme l'attrait que ce dernier suscite auprès des milliers de visiteurs, est fortement lié à la qualité de ses ressources, de ses paysages et de son environnement.

L'implantation d'une industrie pétrolière en milieu marin, au large des côtes de l'archipel, risquerait d'avoir un impact, difficile à prévoir et à mesurer, sur l'image de qualité et de marque sur laquelle repose la popularité des produits de la mer madelinots et des attraits touristiques des Îles-de-la-Madeleine, image qu'il importe de préserver à tout prix. La perception des visiteurs et des consommateurs est importante pour la viabilité de ces secteurs économiques et pour l'archipel. Le développement d'une industrie liée aux hydrocarbures risquerait donc de mettre en danger des économies déjà bien implantées, lucratives et durables. C'est un lourd prix à payer pour la vie socio-économique de l'archipel, alors qu'aucune réserve d'hydrocarbures n'a encore été découverte dans le golfe et que les retombées économiques potentielles associées à des activités pétrolières en ses eaux sont inconnues. Les documents disponibles dans le cadre de la présente ÉES sur les hydrocarbures n'apportent d'ailleurs aucune précision sur cet aspect.

4.4 Capacité d'intervention insuffisante en cas de déversement

Les écosystèmes du golfe du Saint-Laurent et les côtes madeliniennes sont particulièrement vulnérables aux déversements d'hydrocarbures extracôtiers. Un rapport de Transport Canada souligne d'ailleurs que le golfe du Saint-Laurent, avec la côte sud de la Colombie-Britannique, représente un des endroits, au Canada, les plus vulnérables aux marées noires, tant sur le plan environnemental que socio-économique²⁴. Une marée noire dans le golfe du Saint-Laurent pourrait affecter un vaste territoire, notamment en raison du caractère dynamique du golfe et des espèces migratrices qui y vivent. Compte tenu que le golfe du Saint-Laurent est de petite taille (sept fois plus petit que le golfe du Mexique avec un volume 70 fois plus petit) et constitue un milieu semi-fermé, un déversement d'hydrocarbures

²² Gouvernement du Québec, (2015). *Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à Anticosti. Document de consultation*. [En ligne] : <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-Complet.pdf>

²³ Dulude, N. 2012. *Étude sur les retombées économiques du tourisme aux îles de la Madeleine*. DAA Stratégies.

²⁴ Transport Canada, (2013). *Un examen du régime canadien de précaution et d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures par des navires*. [En ligne] : <https://www.tc.gc.ca/media/documents/mospr/TC-Tanker-F-P2.pdf>

pourrait atteindre rapidement les côtes des territoires qui en constituent le littoral. Des simulations de déversement indépendantes menées par Environnement Canada²⁵ et par une équipe de chercheurs de l'ISMER²⁶ montrent qu'advenant un déversement important, les côtes des Îles-de-la-Madeleine, de Terre-Neuve et du Cap-Breton risquent d'être touchées rapidement. En cas de déversement pétrolier dans le golfe du Saint-Laurent, plusieurs facteurs pourraient compliquer les opérations de contrôle et de récupération subséquentes : mer semi-fermée de petite taille ; courants instantanés très variables ; masses d'eau confinées ; couvert de glace hivernal ; eau froide retardant la dégradation du pétrole ; tempêtes et vents fréquents²⁷. En effet, la présence de glace dans le golfe risque de rendre extrêmement difficiles des opérations de récupération de pétrole en cas de déversement.

Les documents disponibles dans le cadre de l'ÉES sur les hydrocarbures reconnaissent également que :

Les conséquences d'un déversement accidentel d'hydrocarbures sur l'écosystème du golfe du Saint-Laurent peuvent être considérables parce que les composants du milieu marin sont difficilement maîtrisables, notamment à une grande profondeur, ou lorsqu'il y a de la glace ou des vents violents. De forts courants marins, un couvert de glace saisonnier, la faible température de l'eau, la proximité des côtes et la présence d'un écosystème unique et fragile augmentent les impacts environnementaux potentiels en cas de déversement d'hydrocarbures²⁸.

Différentes études menées plusieurs années après un déversement accidentel en milieu froid ainsi que l'étude GENV24 de la présente ÉES montrent les effets négatifs sur la faune et la flore persistent plusieurs années après les grands déversements d'hydrocarbures et que ces espèces peuvent mettre plusieurs années à se rétablir après ces déversements. Des lacunes concernant les connaissances sur les effets de déversements d'hydrocarbures et sur les conséquences des méthodes d'intervention pour les oiseaux et les mammifères ont également été soulevées²⁹.

Ces aspects sont d'autant plus préoccupants dans la mesure où la capacité d'intervention en cas de situation d'urgence, telle qu'un déversement d'hydrocarbures, dans le golfe du Saint-Laurent est actuellement nettement insuffisante. Un rapport accablant du Commissaire fédéral à l'environnement et au développement durable, rendu public en février 2013, confirme clairement les inquiétudes exprimées depuis plusieurs années par de nombreux groupes et intervenants. Ce rapport indique notamment que la capacité d'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent est

²⁵ Environnement Canada. 2012. Attachment : Environment Canada comments on oil spill trajectory modeling [En ligne]. <http://www.cnlopb.nl.ca/pdfs/corridorresinc/ecommentsosm.pdf>

²⁶ Bourgault, D. et al. 2014. Numerical simulations of the spread of floating passive tracer released at the Old Harry prospect. *Environmental Research Letters*, vol. 9 [En ligne]. <http://iopscience.iop.org/1748-9326/9/5/054001/article>

²⁷ Coalition Saint-Laurent, (2014). *Golfe 101 – Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent : Faits, mythes et perspectives d'avenir*. [En ligne] : http://www.coalitionsaintlaurent.ca/wp-content/uploads/2014/06/DSF_Golfe_101_Francais_June_4_2014.pdf

²⁸ Gouvernement du Québec, (2015). *Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à Anticosti. Document de consultation*. [En ligne] : <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-Comple.pdf>

²⁹ Idem.

nettement inadéquate³⁰. Les moyens techniques et humains pour intervenir adéquatement ne sont pas en place actuellement.

Le rapport d'étude réalisé dans le cadre de l'ÉES2 au Québec souligne également la déficience de l'actuelle capacité d'intervention en situation d'urgence pour répondre à d'éventuels accidents majeurs en cas de déversement accidentel en mer. Le rapport souligne que les plans de gestion des urgences de la Garde côtière (GCC) et d'Environnement Canada comportent plusieurs lacunes³¹. Les documents disponibles dans le cadre de la présente ÉES reconnaissent que des lacunes demeurent face au constat de la capacité d'intervention déficiente en cas d'urgence, formulé dans l'ÉES 2, notamment sur le plan de l'arrimage entre les intervenants fédéraux et ceux des provinces limitrophes du golfe et sur la capacité et les normes d'intervention³².

4.5 Nécessaire concertation : le golfe St-Laurent partagé entre cinq provinces

Le golfe du Saint-Laurent est un joyau unique et précieux partagé entre cinq provinces canadiennes : le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les frontières administratives tracées par l'homme ne peuvent justifier que soient prises des décisions par une seule province qui pourraient avoir des répercussions irréversibles sur l'ensemble du golfe et sur les provinces voisines. Les communautés côtières et la vie socio-économique de l'ensemble des cinq provinces du golfe Saint-Laurent dépendent toutes de la qualité et de l'intégrité de ce milieu.

Les études et évaluations environnementales réalisées par les gouvernements du Québec et de Terre-Neuve en regard de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures sur leur portion de territoire respectif du golfe sont insuffisantes. Les évaluations environnementales stratégiques (ÉES) réalisées dans ces provinces ne couvrent chacune qu'un secteur restreint du golfe : ÉES 1 sur l'estuaire et le nord-ouest du golfe (10% de la superficie du golfe), ÉES 2 sur la portion québécoise du golfe et la baie des Chaleurs (48% de la superficie du golfe) et ÉES de la partie terre-neuvienne du golfe (16% de la superficie du golfe). Ces ÉES ne fournissent donc pas une image globale d'un écosystème grand et complexe qu'est le golfe du Saint-Laurent et qui doit être analysé dans son intégralité en considérant tous les liens physiques et biophysiques des éléments qui le constituent et non seulement selon les subdivisions administratives qui y sont tracées³³.

³⁰ Gouvernement du Canada. (2012). *Rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable*. Bureau du vérificateur général du Canada, [En Ligne] : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/att_parl_oag_201304_aa_f_38197.html

³¹ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des Chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. [En Ligne] : http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf

³² Gouvernement du Québec, (2015). *Évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et propre à Anticosti. Document de consultation*. [En ligne] : <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/documents/Document-Consultation-Complet.pdf>

³³ Coalition Saint-Laurent, (2014). *Golfe 101 – Pétrole dans le golfe du Saint-Laurent : Faits, mythes et perspectives d'avenir*. [En ligne] : http://www.coalitionsaintlaurent.ca/wp-content/uploads/2014/06/DSF_Golfe_101_Francais_June_4_2014.pdf

Seule une étude complète portant sur l'ensemble du golfe et une vaste consultation auprès des populations côtières permettraient de prendre des choix éclairés quant à l'avenir du golfe en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Le rapport d'étude de l'ÉES 2 mené au Québec souligne d'ailleurs que le golfe du Saint-Laurent et la Baie-des-Chaleurs constituent un écosystème global, aux dynamiques interreliées, qui doit être analysé dans son entièreté. Ce même rapport relève également que le découpage administratif du golfe entre les territoires de cinq provinces et la multiplication des juridictions visant l'encadrement des activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures dans le golfe rendent complexes l'harmonisation des processus de décision et d'encadrement³⁴. À cet effet, le rapport de la *Commission sur les enjeux énergétiques du Québec*, paru en février 2014, recommande que des discussions avec les autres provinces riveraines du golfe et le gouvernement fédéral afin établir, entre autres, un cadre coordonné d'évaluation environnementale et de consultation³⁵.

³⁴ Genivar. (2013). *Étude environnementale stratégique sur la mise en valeur des hydrocarbures dans les bassins d'Anticosti, de Madeleine et de la Baie des chaleurs (EES 2)*, Rapport d'étude. [En Ligne] :

http://hydrocarburesmarins.gouv.qc.ca/documents/091-51078-00_EES2_VF_130910_authentifie.pdf

³⁵ Lanoue, R. et Mousseau, N. (2014). *Maîtriser notre avenir énergétique*, Rapport Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, [En ligne] : <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2014/12/Rapport-consultation-energie.pdf>

Recommandations

En terminant, considérant l'ensemble des aspects développés précédemment, ainsi que notre connaissance et suivi au cours des dernières années de ce dossier, voici les principales recommandations que notre organisme souhaite formuler dans le cadre des consultations menées pour la présente ÉES sur les hydrocarbures :

Attention Fragîles est d'avis que le gouvernement devrait :

- 1. Considérer le golfe Saint-Laurent tel qu'il est réellement, soit un écosystème unique, complexe et fragile qui doit être analysé dans son intégralité et dont l'homme fait partie.*
- 2. Reconnaître que dans le contexte et les conditions actuelles, l'ouverture du golfe du Saint-Laurent à l'industrie pétrolière serait risquée et lourde de conséquences : écosystème unique et fragile hautement vulnérable aux déversements ; nombreuses lacunes sur le plan des connaissances ; impacts possibles sur les industries de la pêche et du tourisme ; acceptabilité sociale des communautés côtières absente ; capacité d'intervention en cas de déversement insuffisante.*
- 3. Maintenir l'actuel moratoire sur la partie québécoise du golfe du Saint-Laurent et travailler de concert avec ses homologues provinciaux et le gouvernement fédéral en visant à étendre le moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures à l'ensemble du golfe.*
- 4. Inciter le gouvernement fédéral à tenir, en collaboration avec les provinces riveraines du golfe, une vaste commission d'examen sur le golfe St-Laurent et l'impact de son ouverture à l'industrie pétrolière ainsi que des consultations publiques approfondies auprès de l'ensemble des communautés concernées.*
- 5. Se doter, en concertation avec ses homologues provinciaux et le gouvernement fédéral, d'un plan de prévention et d'intervention et de mécanismes en cas de déversement d'hydrocarbures qui soient adaptés et spécifiques pour le golfe Saint-Laurent prenant en compte les réalités physiques, biologiques, anthropiques et socio-économiques de l'ensemble de celui-ci;*
- 6. Adopter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre aux Îles-de-la-Madeleine, en reconnaissant le caractère vulnérable et irremplaçable des nappes d'eau souterraine de l'archipel.*
- 7. Appuyer les initiatives locales visant à diminuer la dépendance de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine aux hydrocarbures et soutenir le développement d'alternatives énergétiques, notamment par des dispositions particulières et de programmes adaptés à la réalité de l'archipel.*